

AMÉNAGEMENT DE VOIRIE MOBILIEN 26
RUE LA FAYETTE (9^{ème})
1^{ère} phase entre les rue Bleue et Pierre Semard

DU 21 FÉVRIER AU 29 AVRIL 2011

La Ville de Paris développe une politique des déplacements plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'air, favorisant un partage harmonieux de l'espace public. Ces travaux d'aménagement amélioreront votre cadre de vie, votre confort et la sécurité de tous.

Ils s'inscrivent dans le cadre du projet « Mobilien 26 » et consistent à aménager la voirie pour améliorer la circulation des bus de la ligne 26. Ils seront réalisés en deux phases. Cette information concerne la 1^{ère} phase. Une autre information sera faite ultérieurement pour la seconde phase qui se déroulera au mois de mai.

Les travaux de cette 1^{ère} phase comprennent :

- **L'élargissement du trottoir le long du square** du 21 février au 18 mars ;
- **La création d'un plateau surélevé en pavage rue La Fayette côté pair**, entre la rue Mayran et la rue Pierre Semard ;
- **La modernisation de l'éclairage public par l'implantation de quatre nouveaux réverbères** du côté du square ;
- **La création d'un plateau surélevé au carrefour Trévise - La Fayette avec la mise en place d'un feu tricolore** ;
- **L'élargissement du trottoir côté pair de la rue La Fayette, entre la rue Bleue et la rue de Trévise.**

Cette opération nécessite pour son bon déroulement :

- **La déviation du bus 32 par la rue de Maubeuge** du 21 février au 29 avril ;

La mise en impasse :

- **de la rue de Trévise** du 21 février au 7 mars ;
- **de la rue Bleue** du 7 mars au 14 mars : la circulation sera déviée par la rue Riboulté ;
- **des rues de Montholon et Papillon** du 7 mars au 29 avril ; la rue Papillon sera fermée côté rue du Faubourg Poissonnière : l'accès se fera par la rue Bleue ;
- **de la rue Riboulté** du 14 mars au 29 avril.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.
L'accès des véhicules de secours restera assuré.

Ces informations vous sont données pour vous aider à adapter vos itinéraires habituels et ceux de vos visiteurs ou de vos fournisseurs à cette nouvelle organisation.

